

Jean-Marie CHAZAL

Maire-adjoint honoraire

62, route de Saint-Germain

78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Téléphone : 09 82 49 15 26

Mobile : 06 60 92 55 19

jmariechazal@yahoo.fr

cecoinquinoussourit@gmail.com

REUNIR POUR REUSSIR

« DEVIATIO RIDET »

Monsieur Michel HERRARD

5, Route de Villepreux

78860 – SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Saint-Nom, le 7 janvier 2014

Monsieur le Président,

En rupture avec la politique du Maire sortant au regard de l'écoute de l'autre, de la concertation, sinon de la participation, « Réunir pour Réussir » s'est déjà engagé publiquement en avançant 18 propositions autorisant le retour à la démocratie dans notre commune.

- Et si des éléments de notre programme s'appuient bien sur la crédibilité de l'expérience concrète, c'est bien cette exigence citoyenne de participation qui s'est manifestée de ma part dans mes différentes mandatures par de multiples initiatives !
- En ce qui concerne spécifiquement votre association, laissez-moi vous dire que j'ai été particulièrement stupéfait (et l'ai fait savoir) de la manipulation (le mot n'est pas trop fort) qui vous a exclu de l'association municipale « AIDASSO » au sein de laquelle vous aviez été légitimement et réglementairement admis peu de jours auparavant.
- Il fut un temps où à Saint-Nom-la-Bretèche les associations dites revendicatives étaient tenues à l'écart du dialogue.

Je pense avoir agi avec bonheur pour l'évolution de cette manière étroite et « confortable » de concevoir la démocratie et je croyais donc le débat clos.

Je vous suggère après le scrutin de mars prochain de refaire une demande d'adhésion à AIDASSO...

Naturellement – cela va sans dire mais c'est encore mieux en le disant – je respecterai le vote (quel qu'il soit) qui s'ensuivra.

D'autre part, il est bien évident que toutes les associations de Saint-Nom-la-Bretèche pourront dorénavant figurer dans le GUIDE PRATIQUE de la commune voire proposer des textes de libre expression dans « GRAND ANGLE ».

Je rappelle aussi (cf notre document de campagne « VOUS ECOUTER POUR REUSSIR ») :

- « un temps de parole sera accordé au public une fois levée la séance du Conseil Municipal »
- « un intérêt sera accordé à un président d'association souhaitant que le Conseil Municipal aborde une question ».

En espérant que ces engagements formels répondent à votre attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mon immarcescible dévouement au service des habitants de ma commune et à l'assurance de mes sincères salutations.

Jean-Marie CHAZAL

Maire-adjoint honoraire

« REUNIR POUR REUSSIR »

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.M. Chazal', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.